

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CORRIGE « Amour »

Question

Trop de candidats risquent de limiter la question à la seule « thématique » commune des quatre textes, identifiés par ailleurs dans le libellé même de la question comme des poèmes. Cependant, au-delà du thématisme – l'amour -, on attend des candidats qu'ils recensent des points communs moins immédiats, justifiant ainsi le principe d'intertextualité qui a présidé au rapprochement des quatre poèmes :

- *l'énonciation*. Les quatre poètes s'expriment à la première personne. Le premier mot de deux poèmes est « Je », le verbe premier des deux autres est gouverné par un « je »
- *le registre*. Chaque poème chante l'amour et/ ou la femme aimée : les quatre poèmes ressortissent au registre lyrique, dont ils exploitent les procédés : répétitions , insinuations, ponctuation affective...
- *le référent commun*. La femme aimée est parée d'un mystère : elle n'est jamais décrite au lecteur, toujours évoquée comme dans un « rêve », « fantôme » inaccessible ou indéfinissable
- *la profondeur de l'expérience*. L'amour est vécu (Desnos, Roy) ou pressenti (Verlaine, Eluard) comme une expérience totale, bouleversante, qui fait approcher le poète de domaines sacrés, mystérieux, merveilleux
- *la condensation du texte*. Chaque poème condense dans une forme brève (sonnet ou poème en prose) une expérience amoureuse et une recherche poétique
- *l'intertextualité*. Le lien entre les quatre textes apparaît explicite : Desnos prolonge consciemment Verlaine (motif du rêve, vers 1 des deux poèmes) ; Claude Roy emprunte sa structure syntaxique à Desnos (« J'ai tant rêvé de toi... que » / « Tant je l'ai regardée ... que ») ; Eluard reprend à Verlaine le même motif en empruntant les mêmes termes (« Mais ce n'est jamais la même femme » / « Et qui, n'est chaque fois, ni tout à fait la même »). Le poème de Verlaine apparaît ainsi comme le texte fondateur, le poème de référence qui alimente les trois autres et la conception de l'amour qu'ils expriment. D'autres rapprochements ou échos entre les poèmes sont possibles.

On attend des candidats qu'ils aient identifié au moins trois de ces éléments. On valorisera les réponses qui ont développé le dernier élément relatif à l'intertextualité. Ce dernier terme n'est évidemment pas exigible.

Commentaire

Le poème est extrait d'une section intitulée « A la mystérieuse ». Consacré à la chanteuse Yvonne George dont le poète était tombé amoureux (« la voix qui m'est chère »), il présente une vision idéalisée de l'amour et reprend le topos de la femme inaccessible et « mystérieuse ». Yvonne George, malade, mourra en 1930, année de la parution de *Corps et biens*. Il est douteux que ce poème composé en 1926 évoque la disparition de la chanteuse. En l'absence d'éléments biographiques qui auraient pu être donnés dans le paratexte et que nous avons délibérément choisi d'omettre, les candidats doivent essentiellement être sensibles au traitement du motif de la « femme-fantasme », de la femme rêvée, au registre particulier de ce poème, à son lyrisme discret, à sa construction un peu erratique.

Le poème est ici un chant d'amour et une plainte. La construction anaphorique qui rythme le poème sert l'incantation et résonne comme un psaume. Le chant lexical de l'incertain, les images de l'abandon évoquent une expérience douloureuse, proche du deuil ou du sentiment du manque. L'énonciation d'influence lyrique (« A la mystérieuse », « J'ai tant rêvé de toi ») cherche à conjurer l'absence , à susciter l'être aimé, - disparu « corps et biens » ? (titre du recueil) ou « rêvé », imaginé, à coup sûr inaccessible. L'expérience amoureuse qu'évoque le poème est aussi cependant une expérience unique, bouleversante, exceptionnelle qui chante l'émerveillement d'une rencontre avec une image, une voix, un être immatériel incarné dans le corps d'une femme insaisissable.

Ces quelques définitions du référent et du registre du poème permettent de dessiner l'horizon d'attente des correcteurs. On attend des candidats qu'ils soient sensibles :

- au lyrisme du poème dont ils analyseront les composantes : expression d'un sentiment, adresse à la femme aimée, énonciation à la première personne, insistances, anaphores et répétitions
- à l'image de la femme aimée, à la fois sensuelle et lointaine, « corps vivant » et « fantôme », réelle et imaginée
- au thème spécifique du poème : l'évocation d'un abandon, d'une disparition ou d'un effacement comme s'efface un rêve ou illusion, d'un être insaisissable ou d'un sentiment indicible
- au motif particulier de l'ombre et du fantôme, inquiétant et envoûtant à la fois
- à la construction syntaxique qui lie fortement et à jamais les deux éléments du couple, toi et moi, la mort et la vie, le passé et le futur
- à la densité du texte.

On ne saurait privilégier aucun principe d'organisation. L'essentiel est que les candidats conduisent le lecteur à la découverte et/ou à la justification d'une interprétation pertinente, sensible et convaincante, bien appuyée sur des éléments textuels variés : lexicale, syntaxe, rythme, répétitions, images...

Les critères d'évaluation seront nécessairement conformes à ceux qui ont été retenus dans les corrigés d'Annales 0.

- la compréhension de niveaux essentiels du texte
- une interprétation fondée sur une observation méthodique du texte
- un principe d'organisation cohérent
- la lisibilité, la correction de l'expression et de l'orthographe.

Dissertation

Le sujet permet à la fois de prendre appui sur les textes du corpus et de dépasser la seule problématique retenue. Son point de départ (le poète et l'amour) repose sur une conception traditionnelle, voire un cliché, de la fonction de la poésie. Cependant, cette conception s'adosse à une littérature d'une grande richesse, héritée du mythe d'Orphée, « fondateur » du lyrisme.

On attend des élèves qu'ils développent d'abord une réflexion sur les liens qui unissent dans la littérature universelle l'amour et la poésie (titre d'un recueil de Paul Eluard, *L'Amour, la poésie*, 1929). Si conformément à l'esprit des nouvelles épreuves il est attendu que les candidats exploitent les textes du corpus, particulièrement éclairants ici, on ne saurait imposer qu'ils fassent référence à tel ou tel autre poète particulier. On valorisera les candidats qui non seulement nomment des « poètes de l'amour », mais s'appuient sur leurs connaissances précises de tel ou tel poème pour enrichir leur réflexion et développer leur argumentation. On pénalisera toutefois les copies qui ne présentent qu'un inventaire de poèmes ou un défilé de poètes. Toute dissertation est démonstration. On attend donc que les candidats montrent la richesse de l'expérience amoureuse, associée à l'expérience poétique. On valorisera les copies qui savent déboucher sur une définition du lyrisme amoureux ou sur une conception de l'amour proche par exemple des auteurs surréalistes.

Il est clair que le sujet invite à ne pas restreindre la poésie à la seule dimension imposée par l'amorce du sujet : « aimant l'amour ». Ici encore, on ne privilégiera aucun axe particulier. Le candidat est libre de développer d'autres fonctions de la poésie. Il doit cependant éviter le catalogue.

On rappelle que l'objet d'étude « poésie » est obligatoire, et qu'il a pris pendant l'année scolaire la forme imposée de l'étude d'un recueil poétique et d'un groupement de textes. Un tel sujet autorise, impose même que tous les éléments du travail mis en place dans l'année soient ici mobilisés. On attend donc de tous les candidats qu'ils nourrissent leur devoir de références précises et pertinentes aux textes étudiés et aux lectures cursives personnelles.

On respectera pour l'évaluation des copies les critères suivants

- compréhension du sujet et de sa problématique
- argumentation et organisation du propos
- exploitation du corpus
- mobilisation pertinente des textes ou des œuvres lus et étudiés

- connaissance de l'objet d'étude et de ses enjeux
- lisibilité, correction de l'expression et de l'orthographe

Invention

Le libellé impose le respect d'un certain nombre de contraintes :

- l'écriture d'une préface qui ouvre un recueil de poèmes lyriques
- une argumentation qui démontre le lien consubstantiel qui unit l'amour et la poésie
- la présence de citations et de références pertinentes

On utilisera dès lors les critères d'évaluation suivants :

- le respect de toutes les contraintes imposées par le sujet
- l'utilisation pertinente d'un ou de textes du corpus
- l'inventivité, les trouvailles personnelles
- la lisibilité et la correction de l'expression et de l'orthographe

L'écriture d'invention autorise une liberté de composition plus large que les exercices plus normés que sont le commentaire et la dissertation. Dès lors, on acceptera que les citations des poèmes – empruntés au corpus ou appris par cœur – puissent par exemple ouvrir directement ou conclure le développement qui ne saurait toutefois être un puzzle de citations. Le libellé est explicite : le rédacteur de la Préface doit produire une argumentation.